

Ces migrants de Calais qui ont choisi de rester en France

Une tragique actualité est de nouveau venue rappeler l'impuissance et le désarroi des pays occidentaux devant l'afflux de migrants. Mardi soir, on apprenait que 400 migrants avaient disparu dimanche dans un naufrage en Méditerranée, selon des survivants débarqués mardi dans le sud de l'Italie. Ceux-ci ont assuré qu'il y avait au total 500 à 550 personnes à bord de l'embarcation, dont de nombreux jeunes, selon les ONG. Ce nouveau drame de la mer porte à plus de 900 le nombre de morts enregistrés par l'OIM en Méditerranée depuis le début de l'année, contre 47 pendant la même période en 2014. Originaires essentiellement d'Afrique subsaharienne et du Moyen-Orient, en particulier de Syrie, ravagée par la guerre civile, les migrants s'efforcent de gagner l'Europe à la faveur du chaos régnant en Libye. L'une de leurs « portes d'entrée » est l'Italie, dont les structures d'hébergement, qui accueillent déjà plus de 80 000 personnes, sont saturées, une situation qui provoque de fortes tensions politiques. En France, un document de la Cour des comptes vient de dénoncer un système d'asile « au bord de l'embolie » et qui n'est « pas soutenable à court terme ». Conséquence : hier, la commission des lois du Sénat, qui devait se pencher sur le projet réformant le droit d'asile, l'a rejeté, demandant le report de son examen. Dans la seule ville de Calais, on compte aujourd'hui quelque 1 900 migrants dont beaucoup s'essaient à passer en Grande-Bretagne. Depuis deux ans, la France, pour honorer sa tradition de pays d'asile, s'efforce de convaincre un certain nombre d'entre eux de faire leur demande sur notre territoire. De 2013 à 2014, elle a ainsi multiplié par deux sa capacité d'accueil. Cette politique commence à porter ses fruits. À côté des périlleuses tentatives de traversée de la Manche, une autre réalité commence lentement à prendre corps, celle de migrants choisissant de rester dans notre pays. La Croix est allée à la rencontre de ces exilés. Ils racontent.

SUR WWW.LA-CROIX.COM
Retrouvez également le portrait de Yonas, 28 ans, Érythréen.

► Certains exilés décidés à traverser la Manche choisissent finalement de rester en France.
► Un Érythréen, un Pakistanais et un Iranien retracent leur histoire, depuis leur départ jusqu'à leur décision de construire leur avenir ici.

SAQI, PAKISTANAIS, 25 ANS

« Ici, j'ai trouvé une deuxième famille »

Dans le salon de Sylvie, il y avait déjà le grand portrait des jumelles, Ludivine et Hélène, 28 ans. Depuis peu, un petit dernier complète l'album familial : Saqi, 25 ans, dont la photo trône sur une étagère de la commode. De confession chiite, ce jeune originaire du Cachemire pakistanais a fui les persécutions des talibans. « Maintenant, je le considère un peu comme mon fils », déclare cette assistante administrative de 51 ans, divorcée.

Depuis l'abrogation du « délit de solidarité » le 1^{er} janvier 2013, les bénévoles ont de nouveau le droit d'accueillir chez eux des sans-papiers. Il y a un peu plus d'un an, Sylvie, qui donne de son temps à l'association Calais, ouverture et humanité, a croisé Saqi dans la « jungle ». Elle lui a proposé de prendre une douche chez elle, et il a fini par s'y installer. « Quand je rentre le midi, la table est mise et le déjeuner est prêt », raconte Sylvie. Le week-end, il dort dans le salon avec trois de ses camarades.

En dix années d'errance, Saqi a laissé ses empreintes digitales dans pas moins de onze pays. C'est la première fois qu'il pose ses affaires. Ses parents ont payé 12 000 € pour le faire passer en Europe alors qu'il n'avait que 15 ans. Le plus dur a été de s'introduire en Turquie. À cinq reprises, il a été reconduit à la frontière iranienne. Une fois parvenu sur le sol européen, il a passé six ans en Grèce, prenant tous les petits boulots disponibles pour soulager financièrement ses parents et ses trois sœurs. « Un jour, ils m'ont ap-

pelé pour me dire d'arrêter de travailler. La priorité était de se revoir. » Pour cela, il fallait qu'il soit régularisé. Une entreprise qui n'avait aucune chance d'aboutir en Grèce. Saqi a alors formé le projet de rejoindre l'Angleterre. Une fois qu'on y est, l'asile est quasiment garanti, lui avait-on dit. Il maîtrisait déjà la langue et pouvait en outre compter sur l'aide d'un oncle et d'un cousin installés outre-Manche.

Pendant trois mois, il a essayé de traverser. « Je n'ai jamais payé de passeur. Je faisais toujours la même chose : prendre un ferry ou un camion en ayant soin d'éviter la police, les scanners et les chiens. » Mais ça ne passe pas. Un jour, au cours d'une de ces tentatives, rattrapé par les forces de l'ordre, il est frappé par des bâtons électriques et tabassé dans un coin. Il décide de renoncer à son projet.

« C'est en France que j'ai trouvé une deuxième famille », explique-t-il. Saqi possède aujourd'hui un double des clés de l'appartement de Sylvie, situé dans le quartier de la Nation. Ludivine et Hélène, d'abord réticentes à son emménagement, l'ont « adopté ». Ensemble, ils font les magasins, fêtent leurs anniversaires, et les filles lui ont présenté leurs amis. Conseillé par une avocate, Saqi saura en avril si sa demande d'asile peut être examinée en France. En attendant, il est lui-même devenu bénévole auprès d'autres migrants. Aujourd'hui, il l'assure : « Quand j'imagine l'avenir, avec une femme et des enfants, c'est ici que je me vois. »

REPÈRES

LA RÉFORME DE L'ASILE

- Un projet de réforme de l'asile est actuellement à l'examen au Parlement. Il prévoit une accélération des délais de traitement et une meilleure répartition des demandeurs sur le territoire. La commission des lois du Sénat, qui devait l'examiner hier, a demandé un report de 15 jours.
- Son rapporteur soutient notamment deux amendements : l'un vise à notifier une « obligation de quitter le territoire français »

(OQTF) à toutes les personnes qui n'ont pas obtenu l'asile, les « déboutés ». Mais le caractère automatique de cette reconduite pose un problème constitutionnel. L'autre amendement vise à interdire aux déboutés toute autre forme de régularisation sur le territoire.

- Le gouvernement veut par ailleurs traiter la question des déboutés (40 000 personnes chaque année). Un projet de loi immigration a été présenté l'été dernier en conseil des ministres, mais la date de son examen n'est toujours pas fixée.



Saqi vit désormais chez Sylvie, bénévole auprès des migrants.

ABSALAM, ÉRYTHRÉEN, 28 ANS

« Aujourd'hui, quand je vais en Angleterre, c'est pour le tourisme »

Absalam est parti d'Érythrée à 20 ans avec ses rêves pour seul bagage. Il se voyait infirmier en Angleterre, après avoir repris ses études. À 28 ans, il est aujourd'hui interprète à Calais, gagne environ 1 300 € par mois et « c'est très bien comme ça », nous dit-il. En journée, il travaille pour des associations. Le soir, c'est la police qui l'embauche, pour traduire les échanges en garde à vue : 35 € l'intervention. Il n'envie en rien ses camarades qui ont réussi à gagner la Grande-Bretagne. Lui vit seul dans 40 m² en ville. Eux, à trois ou quatre dans le même studio. « Ils travaillent au noir pour 2,5 livres (3,5 €) de l'heure dans la restauration ou 3 livres (4 €) dans le bâtiment, sans couverture santé. »

Comme beaucoup de jeunes de son âge, Absalam a quitté son pays pour ne pas être enrôlé dans l'armée. Il est passé par le Soudan et la Libye, où il a payé le droit d'embarquer sur un maigre rafioteur pour braver la Méditerranée. L'embarcation a vite manqué de carburant. Certains de ses compagnons ont perdu la vie

dans la traversée, à mille lieues de leur famille. Lui a eu plus de chance. « Je suis asthmatique, j'aurais pu aussi y rester. Nous avons dérivé durant sept jours, puis un navire de la marine maltaise est venu nous sauver. J'ai tout de suite été transféré à l'hôpital par hélicoptère. »

Remis sur pied, le jeune homme file directement en France, direction Calais. Pendant six mois, il va survivre dans un squat près de la gare, tentant de gagner les côtes anglaises dès qu'une occasion se présente. Sans succès. À cela s'ajoute l'inquiétude pour les siens, une sœur au Canada et un frère en Italie dont il prend des nouvelles par Facebook. En revanche, sa mère, restée au pays, n'a pas Internet. Il n'arrive à la joindre par téléphone que deux à trois fois par an. Entre deux communications, tout peut arriver. « Une fois, j'ai appris que les militaires l'avaient jetée en prison à cause de ma fuite. Ils demandaient 1 500 dollars pour la libérer. Ils ont fini par la relâcher quand ils ont réalisé qu'ils n'auraient pas l'argent. »